

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 1 (2010)

Artikel: La Maternité de Lausanne : un palais pour les femmes et les enfants
Autor: Lüthi, Dave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Maternité de Lausanne

Un palais pour les femmes et les enfants

Dave LÜTHI

Le 25 novembre 1916, les autorités vaudoises inaugurent un établissement qui fait leur fierté : la nouvelle Maternité de l'Hôpital cantonal, jouxtée par la clinique infantile. La fierté est d'autant plus grande que cet édifice double, relevant à la somme colossale de 1 360 000 francs, est réalisé après deux décennies de discussions, dans une situation d'urgence et financièrement instable ; il était pourtant indispensable dans un canton muni d'une Faculté de médecine depuis 1890 et doté d'une chaire d'obstétrique dès 1898. Au-delà de ses fonctions et du bien qu'elle procure à celles et ceux qui la fréquentent, la Maternité de Lausanne est un monument marquant de l'architecture médicale en Suisse et du patrimoine bâti vaudois du début du XX^e siècle. D'une part, elle témoigne d'un regard nouveau porté par les médecins en particulier, mais aussi par la société en général, sur la femme et l'enfant. D'autre part, elle démontre la volonté de l'Etat cantonal de concevoir une architecture qui corresponde étroitement à sa fonction mais qui soit aussi parlante et dénote par des formes choisies le type de population qu'elle abrite.

L'ÉDIFICE

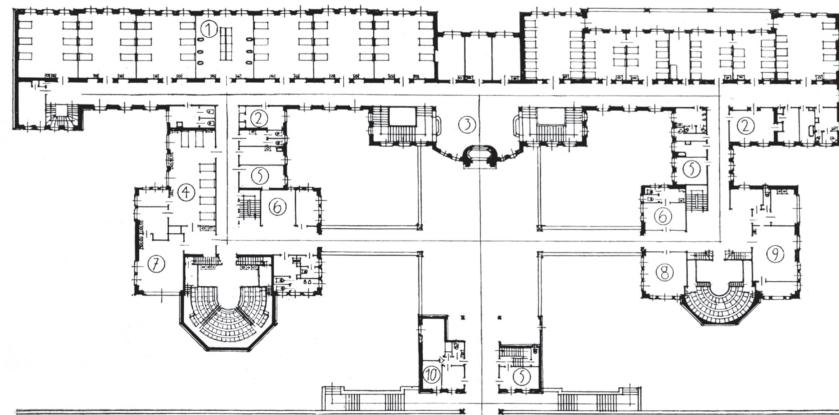
Conçue lors d'un concours d'architecture ouvert en 1909, la Maternité est l'œuvre d'un spécialiste de l'architecture médicale, l'architecte lausannois Georges Epitaux¹. Il ne reste aujourd'hui que des vestiges du bâtiment – en l'occurrence la clinique infantile et son auditoire académique –, le reste ayant fait place dans la deuxième moitié du XX^e siècle à de nouvelles constructions qui ne mettent guère en valeur l'aile subsistante.

A son ouverture², la Maternité est relativement isolée dans la grande parcelle de l'ancienne campagne de « Beau-Réveil ». Elle se situe au nord-est du bâtiment de l'Hôpital cantonal (1883), de l'autre côté de la route de Berne. Tournée vers le sud, elle aligne sa longue façade face à la vue et au soleil, à l'instar de la majorité des édifices médicaux du temps. Elle est accessible du nord par une route



1 *Un des auditoires académiques formant saillie en façade nord (Die Schweizerische Baukunst, 1917).*

carrossable ; en raison de la pente du terrain, l'entrée se trouve au premier niveau, devancée par une terrasse surélevée et un système de loges de surveillance qui forment aussi un porche couvert. Le plan de l'édifice, *a priori* régulier, est en fait légèrement asymétrique (fig. 2). A l'est, la Maternité présente 21 axes de fenêtres en façade, contre 15 à l'ouest pour la clinique infantile. A observer les élévations, la Maternité s'impose effectivement au regard en raison de son volume plus important que celui de la clinique voisine. Reliés par une galerie basse, véritable cordon ombilical de la composition, les deux édifices apparaissent comme une métaphore architecturale du rapport de l'enfant à sa mère : dépendant et indépendant à la fois, ressemblant mais individualisé aussi, en retrait mais pas dissimulé non plus. A l'arrière se découvrent deux édifices à absides qui intriguent tant pour leur plan que leur élévation : il s'agit des locaux destinés au bloc opératoire, à l'enseignement et à la recherche académiques. Les deux auditoires sont clairement exprimés par les saillies polygonales septentrionales (fig. 1). Les autres pièces se logent plus ou moins discrètement dans le corps de ces édifices : la salle d'opération aseptique, munie d'une grande verrière, est toutefois bien visible à l'angle nord-est du pavillon détaché de la Maternité.



2 Plan au niveau de l'entrée. A gauche, maternité; à droite, clinique infantile (Die Schweizerische Baukunst, 1917).

Frauenklinik und Kinderspital. — Grundriss vom Hochparterre.

Links: Saal für Geburten. — Rechts: Kinderabteilung.

Legende: 1. Bäder für die Neugeborenen; 2. Dienstzimmer; 3. Eingang; 4. Entbindungssaal; 5. Bureau; 6. Kleiderkammer; 7. Aseptische Operationen; 8. Mikroskopie; 9. Radioskopie; 10. Abwart.

Malgré des éléments unificateurs, les façades portent des expressions différentes. C'est aux matériaux apparents (calcaire jaune d'Hauterive, crépi) et aux toitures en croupes d'assurer la cohérence de l'ensemble. En revanche, la Maternité montre des façades rythmées par un système de lésènes alors que la clinique infantile se caractérise d'abord par les galeries de sa façade sud, prégnantes dans son expression (fig. 3). De manière générale, il faut souligner l'extrême modestie des élévations, dépourvues de décor et à peine modulées par quelques éléments classicisants; peut-être est-ce un moyen visuel de traduire la structure en béton armé de l'édifice. L'architecte se sert surtout des volumes pour animer sa composition, notamment dans la partie nord du complexe. Là, Epitaux joue habilement avec la pente et affirme cette contrainte plutôt qu'il ne cherche à la camoufler. De part et d'autre de la terrasse d'accès, deux cours en contrebas, traitées comme des jardinets³, permettent des jeux de vision en plongée et contreplongée uniques en leur genre à Lausanne – les jardins devenant des *sunken garden* à l'anglaise (fig. 4). Deux ponts portés par des arcades mènent aux auditoires de la Faculté de médecine et ajoutent à l'orthogonalité de la composition, mais aussi à sa densité. Malgré des formules architecturales limitées, l'architecte obtient en effet un dispositif tout à fait théâtral, muni de plans successifs, de percées et d'échappées. L'édifice répond donc parfaitement au souhait qu'avait l'Etat au moment du concours en 1909 d'un hôpital « d'une grande simplicité » et dont

l'effet d'ensemble [soit] obtenu par l'harmonie des lignes, la silhouette des bâtiments et non par une architecture coûteuse⁴.

Fidèle à lui-même, Epitaux parvient à glisser des motifs d'influence anglaise (les fenêtres à guillotine percées entre deux lésènes très rapprochées, qui évoquent l'architecture de Christopher Wren, les jardins semi-enterrés) ou allemande (les mêmes motifs se retrouvant dans les hôpitaux germaniques contemporains que l'architecte connaît bien pour les avoir visités en amont de ce concours) qui le démarquent d'une grande partie de la production locale, généralement tournée vers les modèles français.

L'intérieur de l'édifice mérite plus qu'une simple mention. Si les locaux destinés aux pratiques médicales sont bien de leur temps (matériaux hygiéniques tels que linoléum, carrelages de grès, revêtements à l'huile des murs, mobilier et appareillage sophistiqués), il convient d'insister sur les éléments véritablement artistiques du décor intérieur, uniques en leur genre dans un hôpital à Lausanne. Ils dénotent le soin particulier apporté à la bienfacture de l'établissement, malgré les difficultés financières de l'époque – il est vrai cependant que divers travaux intérieurs ainsi que le décor sont pris en charge par le Dr Adolphe Combe (1859-1917), ancien professeur de pédiatrie et chef de la clinique infantile. Le grand hall d'entrée, tout d'abord, bordé de part et d'autre par les larges escaliers à trois rampes menant aux étages, frappe par son ampleur et la qualité de ses revêtements de marbre fournis par la maison Rossier (ex-Doret) à Vevey. Sa paroi sud est percée de trois portes donnant dans les bureaux des médecins, dont les frontons présentent au centre une horloge, latéralement deux bas-reliefs. Ceux-ci sont des copies des médaillons d'Andrea della Robbia sur la façade de l'hôpital des Innocents de Florence (1463), Innocents qui sont représentés sous la forme de nourrissons emmaillotés ou se libérant de leurs entraves de tissu. On ignore si ces deux *tondi* sont dus au



3 *Elévation de la façade sud* (Die Schweizerische Baukunst, 1917).

ciseau d'Alfred Foretay, artiste à qui l'on confie les quelques autres éléments sculptés de l'édifice. Toutefois, l'œuvre qui frappe le plus les commentateurs et les visiteurs à l'époque est le cycle narratif animant les locaux communs de l'hôpital infantile. Les deux fils jumeaux du peintre Eugène Burnand, David-Arnold (1888-1975) et Daniel (1888-1918), sont les auteurs de ces scènes tirées de contes tels que Cendrillon, le Petit Poucet et le Chaperon rouge (fig. 5). Pour autant que l'on puisse en juger d'après les photographies anciennes, la technique est expressive, la matière dense et la composition, troublée par une perspective raccourcie et souvent occupée en son premier plan par les figures, n'est pas sans rappeler certaines œuvres de Hodler ou, bien sûr, de Burnand père. Elles semblent en effet moins convenues que la peinture murale « d'accompagnement » du temps, dont les hôtels lémaniques offrent de beaux spécimens. L'observateur en vient à oublier la fonction thérapeutique de l'édifice; ou plutôt, comme le note le critique Johannes Widmer, ces salles donnent une « impression contagieuse de santé »⁵, évidemment favorable au rétablissement des patients. Chaque partie de l'établissement est d'ailleurs soignée par l'architecte: il suffit d'observer le jeu de carrelages de la salle de bains des nourrissons, le revêtement de carreaux en grès cérame des piliers séparant le couloir de la salle des enfants infectieux (fig. 6) ou les motifs classiques ornant l'auditoire de la clinique infantile (pilastres cannelés, garde-corps à motifs sinués alternés) pour s'assurer de la cohérence artistique générale de cet édifice, conçu comme un tout à la fois esthétique et fonctionnel.

LE CONTEXTE

Les qualités esthétiques et constructives de l'édifice ne se comprennent pleinement que si l'on tente de replacer sa conception dans un contexte sociohistorique plus large. Nous avons développé ailleurs l'intérêt naissant de la médecine pour la femme, amenant à la définition du type architectural de la maternité dans le dernier tiers du XIX^e siècle⁶.

On peut ici simplement rappeler que c'est sous l'influence de la médecine allemande, alors prépondérante en Suisse, que l'obstétrique obtient ses lettres de noblesse et que peu à peu se fondent des chaires universitaires l'ayant pour objet d'étude, dans un climat politique fortement nataliste. A Lausanne, cette discipline apparaît en 1890 (soit dès l'origine de la Faculté de médecine) et elle devient rapidement un enjeu stratégique. Sa part chirurgicale (gynécologique) échoit d'ailleurs rapidement à César Roux alors qu'Oscar Rapin doit se contenter de l'obstétrique prénatale, cette séparation de la branche entre deux praticiens faisant de Lausanne un cas à part dans le paysage médical suisse⁷. L'histoire architecturale de la Maternité de Lausanne illustre bien la rapide modification du statut de cette science ainsi que celui de la femme dans l'établissement médical. En attendant la construction de l'Hôpital cantonal en 1883, les parturientes sont littéralement mises en quarantaine dans le hameau de Montmeillan, sur le flanc nord du Vallon: avant l'apparition de l'asepsie, l'accouchement en hôpital est redouté pour les fièvres puerpérales très contagieuses qui sévissent dans les salles d'accouchées et font des ravages auprès des jeunes mères⁸. Dans les années 1870-1880, mettre un enfant au monde à l'hôpital est très dangereux et les femmes préfèrent rester à demeure, assistées par des sages-femmes – l'acte n'est d'ailleurs pas autant médicalisé qu'il le deviendra avec l'apparition des salles de travail aseptiques. Par conséquent, seules les femmes indigentes se rendent à l'Hôpital cantonal pour y accoucher, ce qui confère un caractère toujours philanthropique aux discussions politiques relatives à ce propos. Pour remédier à cet état de fait, un pavillon isolé est construit en 1880 en annexe du futur Hôpital cantonal pour servir de maternité médicalisée. Il est conçu selon les standards les plus modernes du temps, notamment le pavillon Tarnier, défini par un célèbre médecin parisien. Selon ce modèle, le pavillon lausannois compte quatre pièces, dont trois servent de chambre à un lit; rapidement, quatre lits meubleront chacune des chambres... Victime de son succès, l'édifice se révèle en effet rapidement trop petit puisque entre 1883 et 1893, le nombre annuel d'accouchées est presque multiplié par

trois, passant de 54 à 139⁹. Dès le début des années 1890, des voix se font entendre dans le corps médical pour améliorer cette situation critique; les architectes Francis Isoz et Jacques Regamey produisent différents projets d'agrandissement ou de reconstruction qui ne seront suivis ni par les autorités médicales – sans doute en raison du conflit de compétence entre Roux et Rapin – ni par les autorités politiques, soumises à des restrictions financières drastiques. Toutefois, peu à peu, l'idée d'un édifice indépendant fait son chemin, en particulier après le décès de Rapin en 1902; en outre, grâce à la qualité des travaux d'Adolphe Combe en pédiatrie et de Guillaume Rossier en obstétrique, le rassemblement de la maternité et de la clinique infantile s'impose comme une évidence, motivé aux yeux des politiciens par les besoins de l'enseignement académique auquel ils sont très attachés¹⁰.

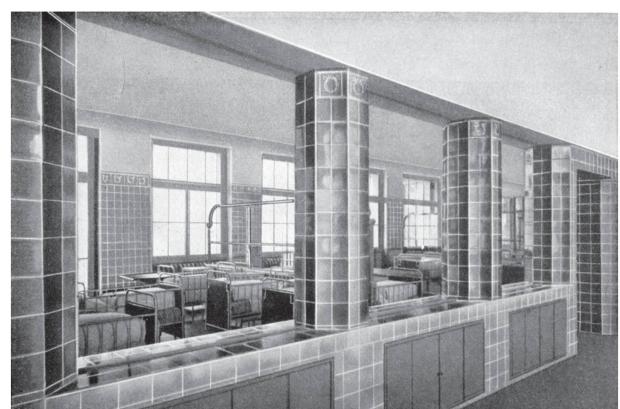
Si l'apparition d'une place spécifique dévolue aux femmes dans l'hôpital peut être retracée dans ses grandes lignes, celle de l'enfant reste à étudier. Le sujet demeure peu traité, sans doute parce que la présence des enfants dans l'établissement hospitalier reste assez marginale durant tout le XIX^e siècle¹¹. A Lausanne, à l'Hôpital cantonal, la place des garçons de plus de huit ans est avec les hommes, dans les chambres communes de l'aile est. Les fillettes sont quant à elles placées dans la partie opposée auprès de leur mère et des garçons en bas âge¹². Le pavillon de la maternité de 1880 ne sert qu'aux parturientes et aucune partie de l'hôpital n'est dévolue en particulier aux soins ou à la vie des enfants malades. Cette situation pose vraisemblablement de nombreux problèmes car, dans le chef-lieu vaudois comme dans d'autres grandes villes suisses, des hôpitaux infantiles privés sont fondés dès le milieu du XIX^e siècle. Bâle voit son *Kinderspital* construit en 1862, Zurich en 1874 et Berne en 1902 (où une association existait dès 1862). A Lausanne, l'Hospice de l'enfance est la première institution à s'occuper des enfants. Cette fondation privée est ouverte en 1861 et dirigée par Aimé Steilen et son épouse Caroline Germond, fille du fondateur de l'hôpital privé de Saint-Loup (où se trouve aussi un établissement pour enfants). Elle s'installe en 1865 à l'avenue d'Echallens dans un édifice conçu à cet effet par l'architecte Jules Verrey¹³. On y trouve deux dortoirs de quinze lits, une salle d'opération et une salle de bains sise en annexe¹⁴. Enfin, à Genève, il faut attendre 1910 pour que parallèlement à la création de la chaire de maladies infantiles, une clinique soit aménagée dans les locaux délaissés en 1907 par le service de la maternité, alors muni d'un nouvel établissement; toutefois, les enfants sont aussi soignés dans d'autres services (chirurgie notamment) et les nourrissons demeurent à la nouvelle Maternité.



4 *Jardin intérieur et pont menant aux auditoires académiques* (Die Schweizerische Baukunst, 1917).



5 *L'une des salles décorées par des peintures de contes des frères Burnand* (Die Schweizerische Baukunst, 1917).



6 *La salle pour enfants infectieux avec son revêtement de carrelages* (Die Schweizerische Baukunst, 1917).

Ces différents exemples illustrent bien la situation qui règne durant le XIX^e siècle: tenue en peu d'estime par la pratique officielle, la médecine des enfants est d'abord le fait d'associations philanthropiques qui s'occupent autant à soigner les corps que les âmes: la plupart de ces fondations sont en effet généralement issues des milieux religieux. La liste qu'en a établi Victor Segond pour le canton de Vaud est édifiante, dans tous les sens du terme: ce ne sont pas moins de six établissements qui sont créés par des privés pour les enfants et les jeunes mères durant les années 1860-1880, à Lausanne notamment, mais aussi à Saint-Loup, Vevey et Etoy¹⁵. Au même moment, les politiciens font aussi part du changement d'état d'esprit face à l'enfance défavorisée et malade, souvent livrée à elle-même quand elle n'appartient pas aux couches aisées de la société. Au niveau fédéral, les enfants sont mieux considérés et protégés dès la Constitution de 1874 qui instaure l'école obligatoire et gratuite ainsi que par la loi de 1877 qui limite leur travail. Au niveau vaudois, l'assemblée constituante de 1884 met l'accent sur cette portion de la population, très sensible à ses yeux:

la société doit concentrer tous ses efforts sur l'enfance malheureuse et abandonnée. C'est là que se trouve la pépinière du vice et de la misère. Il faut en faire une source d'hommes d'honneur et de travail¹⁶.

La loi de 1888 sur l'assistance publique et la protection des enfants sera d'ailleurs la première du genre dans le canton; elle restera en vigueur durant 50 ans¹⁷. Ce phénomène de reconnaissance de l'enfant comme individu est soutenu par des médecins et spécialistes de la pédagogie dont l'un des plus célèbres est Adolphe Combe, professeur de pédiatrie à l'Université de Lausanne, celui-là même qui soutient financièrement la construction de la Maternité. La création de sa chaire, en 1898, atteste bien la place acquise par l'enfant dans la société et, par ricochet, dans la médecine, à l'instar de la femme (dans son rôle de mère) quelques décennies plus tôt. Combe se singularise par ses nombreux travaux consacrés aux enfants, tant médicaux (sur l'alcoolisme, la nervosité, la tuberculose infantiles) qu'hygiénistes (les déviations de la colonne vertébrale dans les écoles de Lausanne) et, fort de cette réputation, il obtiendra commande du Conseil fédéral pour une étude nationale sur l'hygiène scolaire en Suisse¹⁸. Le pédiatre y décrit notamment les différents règlements de construction des bâtiments scolaires, souvent présentés au niveau international comme des modèles du genre. Sans aucun doute donc, vers 1900, l'enfant est au centre de l'attention.

UN PALAIS POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS

Cette nouvelle attention portée à la mère et à l'enfant explique aisément le soin extrême apporté à la réalisation de la Maternité. Non sans lyrisme, la critique de Johannes Widmer publiée dans la revue *Schweizerische Baukunst* en 1917 révèle que le luxe de l'édifice est perçu avec bienveillance au moment de son inauguration:

Lorsque les façades et l'aménagement intérieur sont plus que rafraîchissants, c'est une merveille. Alors, l'attention du visiteur remarque le détail comme le tout, les parties comme l'unité, et il s'incline de plein gré devant la pertinence et la puissance créatrice de son concepteur, qui a réussi à unir intimement but et beauté¹⁹.

Pour lui, les deux pavillons destinés à l'enseignement sont des «temples du secret» qui se révèlent être de riantes chapelles lorsqu'on les découvre. Widmer les considère comme des chefs-d'œuvre consacrés exclusivement au bonheur éclatant des enfants qui y sont soignés et l'édifice tout entier ne reflète plus aucune trace du style «caserne» des salles d'hôpitaux plus anciennes²⁰. Ces jugements soulignent à quel point l'architecture de la Maternité est remarquée – et remarquable – à l'ouverture de l'établissement. En faisant œuvre d'artiste, l'architecte parvient à donner son individualité à cet édifice dont le rôle social apparaît alors comme majeur. Comparée aux autres édifices médicaux voisins ou contemporains, strictement fonctionnels ou marqués par des motifs classiques (fronton, pilastres, corniches) qui signalent l'édifice public plutôt que l'édifice médical, la Maternité offre une architecture parlante, qui renseigne à la fois sur sa fonction première – un édifice de soins – mais aussi sur sa spécificité – le soin des femmes et des enfants – comme son décor semble alors l'exprimer avec visibilité. Une telle architecture pensée en fonction de l'âge ou du genre est alors rare. Elle fait écho aux édifices scolaires du temps, qui sont repensés en fonction des besoins des enfants et non plus uniquement en termes représentatifs ou strictement hygiénistes. Elle anticipe en revanche l'architecture pour les personnes âgées qui n'apparaîtra quant à elle que durant l'entre-deux-guerres et ne trouvera une forme véritablement adaptée qu'après la seconde Guerre mondiale²¹. Chacun y trouvera son compte: l'Etat, valorisé par cet investissement dont chacun chante alors les vertus, ses patientes et patients, soignés dans des conditions sans aucun doute excellentes pour l'époque, et l'architecte, qui se verra commander des plans pour deux autres maternités, à Athènes et à Porto...

NOTES

¹ Sur le concours et sur Epitaux, voir nos études: *Le compas & le bistouri. Une histoire de l'architecture médicale vaudoise – 1760-1940*, Lausanne 2010, chapitre 3.9, et « L'architecte-spécialiste. Modalités et enjeux d'un phénomène professionnel et historique », in *La profession d'architecte en Suisse romande, XVI^e-XX^e siècles* (Actes du colloque du 26 janvier 2007), éd. par Dave LÜTHI & Gaëtan CASSINA, Lausanne 2009, pp. 145-162.

² Pour l'état d'origine, voir notamment: Johannes WIDMER, « Die Frauenklinik und das Kinderspital der Universität Lausanne: Architekt G. Epitaux, Lausanne », in *Die Schweizerische Baukunst* 9, 1917, pp. 25-35; [Jules] TAILLENS, *La clinique infantile de Lausanne*, Paris 1926 (extrait de *Le Nourrisson*, septembre 1926). Sources documentant la construction et ses préparatifs: ACV, K IX 1218/50.

³ Leur dessin est dû à Albert Schopfer, à Lausanne (ACV, K IX 1218/50c, liste des fournisseurs du chantier dressée par G. Epitaux, 28 septembre 1916. Les autres mentions d'artisans ou de firmes en proviennent également).

⁴ ACV, K IX 1218/50b, programme du concours d'architecture, 1909.

⁵ « Ueberhaupt machen die Säle und Saalgruppen alle [...] einen ansprechend gesunden Eindruck » (WIDMER 1917 [cf. note 2], p. 27).

⁶ « Un bâtiment original (1907). Enjeux et modèles d'une architecture », in *A l'orée de la vie. Cent ans de gynécologie et d'obstétrique à la Maternité de Genève*, dir. par Philip RIEDER & Joëlle DROUX, Genève 2007, pp. 41-55.

⁷ LÜTHI 2010 (cf. note 1), chap. 3.9.

⁸ Durant certaines épidémies, près d'un tiers d'entre elles meurent après leurs couches. A ce propos: Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, « Faut-il supprimer les maternités ? », in *L'heureux événement: une histoire de l'accouchement*, Paris 1995, pp. 63-73.

⁹ ACV, K IX 1218 50/a.

¹⁰ *Bulletin du Grand Conseil*, automne 1908, pièces annexes: « Rapport de commission à propos du Concours d'architectes pour la maternité », p. 362.

¹¹ Anne-Françoise PRAZ, *De l'enfant utile à l'enfant précieux. Filles et garçons dans les cantons de Vaud et Fribourg (1860-1930)*, Lausanne 2005, en particulier pp. 452-458; *Kinderleben in Basel: eine Kulturgeschichte der frühen Jahre*, Bâle 2005.

¹² *Compte rendu du Conseil d'Etat*, 1882, Département de l'intérieur, Service des secours publics, pp. 73-79.

¹³ L'hospice a été détruit au début des années 2000.

¹⁴ Guy SAUDAN, *La médecine à Lausanne: du XVI^e au XX^e siècle*, Denges 1991, p. 58.

¹⁵ Société maternelle, Lausanne (1830); hospice de l'enfance, Lausanne (1861); asile des enfants de St-Loup (1865); asile de l'Espérance à Etoy (1872); dispensaire de l'hospice de l'enfance, Lausanne (1887); hospice de l'enfance, Vevey (1889). Les enfants « idiots, imbéciles ou faibles d'esprit » sont aussi envoyés aux Asiles John Bost, à la Force (Dordogne), à Stetten (canton de Saint-Gall), Regensberg et Riesbach (canton de Zurich) (Victor SEGOND, *La bienfaisance dans le canton de Vaud*, Nyon 1895, pp. 80-90).

¹⁶ *Bulletin des séances de l'assemblée constituante*, 23 mai 1884, p. 170, à propos de l'article 90 de la Constitution vaudoise sur l'assistance des indigents par les communes.

¹⁷ A ce propos: Marie-Madeleine ROMANG & Paulette DELEVAL, *De l'enfance malheureuse à la protection de la jeunesse 1888-1988: étude de documents officiels traitant de la protection des mineurs dans le Canton de Vaud de la première loi cantonale à nos jours*, [Genève] 1988.

¹⁸ Adolphe COMBE, *L'hygiène scolaire en Suisse: rapport présenté au Conseil fédéral*, Lausanne 1898; à son propos, Geneviève HELLER, « *Tiens-toi droit !. L'enfant à l'école au 19^e siècle, espace, morale et santé. L'exemple vaudois* », Lausanne 1988.

¹⁹ « *Aber wenn die Fassade und der innere Ausbau eine Erquickung mehr sind, dann ist es herrlich. Und so schweben die Gedanken des Besuchers vom Einzelnen zum Ganzen, von den Teilen zur Einheit zurück, und es beugt sich, in aller Freiheit, vor der Geistesgegenwart und Gestaltungskraft des Baumeisters, der Zweck und Schönheit so in eins gebaut hat* » (WIDMER 1917 [cf. note 2], p. 28).

²⁰ WIDMER 1917 (cf. note 2), p. 27.

²¹ Geneviève HELLER, *Historique des maisons de retraite dans le canton de Vaud: rapport de recherche*, [Lausanne] 1994.